



RESOLUTION 19^{ème} CONGRES

UNION LOCALE SAINT-NAZAIRE et REGION

1 Réuni le 17 mars 2016 à La Baule, le 19^{ème} Congrès de l'Union Locale Cgt-FO de St Nazaire :

- 2 • Constate que malgré la prolongation de l'état d'urgence, décrété par le gouvernement pour nous
3 empêcher de manifester et de défendre nos revendications, la mobilisation pour le retrait du projet de loi
4 EL KHOMRI monte en puissance. Ce projet de loi organise la pulvérisation du Code du travail en faisant
5 notamment prévaloir l'accord d'entreprise sur toutes autres normes (*remise en cause de la hiérarchie des*
6 *normes*). La mobilisation du 9 mars dernier a dépassé tous les pronostics : 400 000 manifestants au plan
7 national, 5 000 à St-Nazaire, 15 000 à Nantes.
- 8 • Estime que cette première mobilisation est un encouragement à poursuivre et notamment à préparer la
9 grève interprofessionnelle du 31 mars prochain, dans le cadre de l'action commune pour le retrait du
10 projet de loi.
- 11 • Considère en effet que la grève pour le retrait du projet de loi EL KHOMRI est une impérieuse nécessité,
12 ce projet n'étant ni amendable ni négociable.

13 Les syndicats et militants réunis ce jour réaffirment leur attachement indéfectible à la Charte d'Amiens.

14 Ils inscrivent leurs travaux dans le cadre des résolutions adoptées lors du Congrès Confédéral de Tours et du
15 Congrès de l'Union départementale de Nantes.

16 Les politiques d'austérité mises en œuvre par les gouvernements sous le dictat de la Commission Européenne en
17 Europe comme en France conduisent à la destruction des emplois, des acquis sociaux (retraites, sécu, convention
18 collective, Code du travail...) et des services publics. La dictature de la marge et du toujours plus pour les
19 actionnaires fait du salarié la seule variable d'ajustement du système néo libéral ou du capitalisme mondialisé.

20 Elles génèrent une montée des inégalités et de la précarité. Face à ce dogme socialement, économiquement et
21 démocratiquement suicidaire, le Congrès réaffirme son opposition au Pacte Budgétaire Européen dont le Traité
22 de Stabilité de Coopération et de Gouvernance.

23 Le Congrès réaffirme avec fermeté son opposition à la politique d'austérité menée par le gouvernement qui, pour
24 dégager les 50 milliards d'euros du pacte de responsabilité, remet en cause l'ensemble des services publics et
25 s'attaque inexorablement aux intérêts matériels et moraux des salariés.

26 De rapports en rapports, de contre réformes en contre réformes, avec la complicité de la CFDT et du MEDEF, le
27 gouvernement continue et amplifie cette politique détruisant toutes les Fondations du modèle Social Français
28 dont les salariés ont bénéficié depuis 1936 / 1945 à nos jours. Le Congrès réaffirme l'indispensable défense de la
29 Sécurité sociale de 1945 et revendique son renforcement.

30 **SERVICES PUBLICS ET SERVICES DE SANTE PRIVEE**

31 Alors même que les services publics ont été encensés après les horribles attentats de janvier 2015 et de
32 novembre dernier pour leur efficacité et réactivité, les lois portant sur la réforme territoriale, la santé, le
33 protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), vont s'appliquer ou s'appliquent déjà,
34 amenant à la mutualisation et la privatisation annoncées des services publics.

35 Il en est de même dans l'Education nationale avec la réforme des rythmes scolaires et la réforme du collège qui
36 visent à la destruction de l'école laïque et républicaine, à la fin des programmes scolaires nationaux et donc des
37 diplômes nationaux sur lesquels sont assises les conventions collectives. On assiste avec ces contre-réformes à
38 une attaque contre les statuts qui soumet les enseignants aux hiérarchies locales dans la même logique que les
39 salariés du privé.

40 Le Congrès condamne ce qui conduit à la destruction programmée des communes, des emplois dans la FPT, et
41 des fondements de la démocratie, la diminution de l'offre de soins remettant en cause et à terme les acquis

42 apportés par la création de la Sécurité sociale, avec demain la mise en place des Groupements Hospitaliers de
43 Territoire, l'aggravation des difficultés d'accès aux soins et la suppression de 20 000 emplois compte tenu du plan
44 triennal d'économies.

45 Le Congrès dénonce les politiques de rigueur budgétaire imposées dans les services de santé public et privé qui
46 n'amènent qu'à la dégradation des conditions de prises en charge des patients et résidents ainsi que des
47 conditions de travail de ces salariés. C'est aussi l'asphyxie budgétaire des EHPAD, qui amène les conseils
48 départementaux à geler ou diminuer les allocations aux maisons de retraite, à proposer la «dés habilitation »,
49 c'est-à-dire baisser le nombre de places réservées à l'aide sociale et à réduire le nombre de postes, entraînant
50 une dégradation des conditions de travail et la prise en charge dans le médico-social.

51 **SALAIRES**

52 **Le Congrès constate et dénonce la recherche effrénée de baisse du coût du travail qui entraîne l'accélération de**
53 **la paupérisation des fonctionnaires. Les salariés du privé sont concernés aussi par cette paupérisation compte**
54 **tenu du blocage des négociations sur les conventions collectives.**

55 **Le Congrès condamne les attaques portées au pouvoir d'achat des retraités et s'oppose à toutes les nouvelles**
56 **taxations qui leurs sont imposées.**

57 Le Congrès revendique l'augmentation générale des salaires, retraites et pensions, facteur de justice sociale, de
58 relance économique et de financement de la protection sociale collective.

59 Le Congrès exige l'arrêt du gel des traitements et salaires des fonctionnaires et agents publics. Il revendique
60 l'augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice, l'attribution uniforme de 50 points d'indice et le
61 rattrapage des pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis 2000 par rapport à l'inflation.

62 Le Congrès invite tous ses syndicats à demander l'ouverture de négociations salariales.

63 Il revendique notamment avec la Confédération :

- 64 • un SMIC à 1 780 € brut par mois (80 % du salaire médian) ;
- 65 • la généralisation de l'équivalent d'un 13^{ème} mois de salaire pour tous ;
- 66 • un minimum de pension égal au SMIC.

67 **EMPLOI**

68 Le Congrès constate et dénonce le dumping social qui se pratique dans les entreprises locales, notamment dans la
69 navale et le bâtiment, en respectant les conventions collectives du donneur d'ordre.

70 La défense de nos emplois au sein de nos entreprises, que ce soit dans l'aéronautique ou la navale, doit passer
71 par le développement des sites en adéquation avec les commandes engrangées.

72 Le Congrès demande aux gros sites et partout où cela est possible, aussi bien dans le public que le privé, de
73 développer des coordinations de partenaires au sein de la sous-traitance afin de les aider et de favoriser le
74 développement syndical.

75 **Dans ces conditions, plus que jamais, il nous faut garder le cap pour la satisfaction des revendications.**

76 Le Congrès de l'UL Cgt-FO de St-Nazaire réuni le jeudi 17 mars à La Baule appelle à renforcer le syndicalisme libre
77 et indépendant.

78 Le Congrès de l'UL Cgt-FO de St-Nazaire invite tous ses syndicats, sections syndicales et l'Association des Retraités
79 à intensifier la syndicalisation et renforcer l'Union Locale.

80 Pour notamment :

- 81 - Maintenir le « principe de faveur » et refuser de faire prévaloir l'accord d'entreprise sur toutes les autres
82 normes (Code du travail, conventions collectives, accords de branche ...)
- 83 - Maintenir les conventions collectives et refuser les accords dérogatoires, facteurs de dumping social et
84 d'individualisation du contrat de travail.

85 **Le Congrès de l'Union Locale Cgt-FO de St-Nazaire appelle à amplifier la mobilisation pour le retrait du projet de**
86 **loi EL KHOMRI en assurant le succès de la grève interprofessionnelle du 31 mars prochain.**